



KPMG SA
40 Place de la République
CS81639
72016 Le Mans

Association ISMANS - Groupe CESI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association ISMANS - Groupe CESI
44 Avenue Frederic Auguste Bartholdi - 72000 LE MANS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
40 Place de la République
CS81639
72016 Le Mans

ISMANS - Groupe CESI

44 Avenue Frederic Auguste Bartholdi -72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association ISMANS - Groupe CESI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ISMANS - Groupe CESI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



ISMANS - GROUPE CESI

COMPTES ET ANNEXES 2025

Association - loi 1901 - 44, avenue Frédéric Auguste Bartholdi - 72 000 LE MANS

ISMANS - GROUPE CESI

ACTIF	31/12/2025	12 mois		31/12/2024
	BRUT	PROV	NET	12 mois NET
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels et Dépôt de marque	4 264	3 199	1 065	1 956
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acc				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	182 569	83 508	99 061	94 989
Autres immobilisations corporelles	466 250	378 221	88 029	105 352
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres (Cautionnement, apport avec droits de reprise)	1 840	0	1 840	1840
TOTAL 1	654 922	464 927	189 995	204 137
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises				
Avances et acomptes fournisseurs	2 532		2 532	55
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 083 373	4 672	1 078 701	1 151 304
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances, sub. à recevoir	564		564	6 223
Charges constatées d'avance	36 733		36 733	44 942
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 064 428		1 064 428	1 088 596
TOTAL 2	2 187 630	4 672	2 182 958	2 291 120
TOTAL GENERAL	2 842 552	469 599	2 372 953	2 495 257

ISMANS - GROUPE CESI

PASSIF	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres Fonds propres statutaires sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	748 097	804 536
Excédent ou déficit de l'exercice	-188 218	-56 439
SITUATION NETTE	559 878	748 097
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement	8 459	5 779
Provisions réglementées		
TOTAL 1	568 338	753 876
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL 2	0	0
PROVISIONS		
Provision pour risques		
Provision pour charges	286	328
TOTAL 3	286	328
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Avances et acomptes reçus	7 995	5 778
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 728	548 785
Dettes des legs et donations		
Dettes fiscales et sociales	246 836	215 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	91 947	70 112
Produits constatés d'avance	857 824	901 074
TOTAL 4	1 804 330	1 741 052
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 372 953	2 495 257

ISMANS - GROUPE CESI

COMPTE DE RESULTAT	REALISE 2025	REALISE 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Production vendue	2 638 905	2 734 745
Produits de tiers financeurs		
<i>Subventions</i>	48 030	80 212
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières reçues</i>		
<i>Reversements divers</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 555	3 288
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Production immobilisée		
Autres produits	1 218	5
TOTAL 1	2 699 707	2 818 251
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 505 065	1 514 363
Achats et prestations de services		
Services extérieurs		
Aides financières versées par l'entité		
Impôts, taxes et versements assimilés	20 697	13 073
Salaires	874 097	855 000
Cotisations sociales	372 064	360 497
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 333	64 703
Dotations aux provisions	1 352	13 957
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	43 831	61 765
TOTAL 2	2 890 440	2 883 358
1. Résultat d'exploitation	-190 733	-65 107
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations	2 550	0
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 3	2 550	0
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	36	116
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL 4	36	116
2. Résultat financier	2 514	-116
3. Résultat courant avant impôts	-188 218	-65 223
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	8 783
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
4. Résultat exceptionnel	0	8 783
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les sociétés		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES		
BENEFICE OU PERTE	-188 218	-56 439
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations de services en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-188 218	-56 439
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-188 218	-56 439

Table des matières de l'annexe aux comptes

1 – OBJET SOCIAL	
2 - Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	
3 - Description des moyens mis en œuvre	
4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	
5 – METHODES COMPTABLES	
5.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles.....	
5.2 - Immobilisations financières	
5.3 - Créances et dettes.....	
5.4 - Disponibilités.....	
5.5 - Provisions	
6 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
6.1 – Fonds propres.....	
6.2 - Provisions	
6.3 - Immobilisations corporelles et incorporelles.....	
6.4 - Immobilisations financières	
6.5 - Créances et dettes.....	
6.6 – Disponibilités financières.....	
6.7 – Eléments concernant plusieurs postes de bilan	
6.8 - Production immobilisée	
6.9 - Eléments financiers	
6.10 – Eléments exceptionnels.....	
6.11 – Effectif	
6.12 – Engagements donnés et reçus	
6.13 – Informations diverses concernant les dirigeants	
6.14 – Honoraires CAC.....	